



projection

RÉSEAU DE PROFESSIONNELS JUNIORS

Les dessous d'une enquête de terrain

Compte-rendu de la rencontre Jeunes Professionnels

Date : 24 septembre 2015

Lieu : Café Le voltigeur, 59 Rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris

Intervenants : **Amandine Loyal Laré-Dondarini**, post-doctorante au CERDI, Université d'Auvergne
Romain Desvalois, association SEVES

Animatrice : Hélène Dentel (réseau Projection)

1. Contexte & Objectifs

Les enquêtes de terrain, sont devenues des outils incontournables des projets de développement. Tout jeune professionnel des services essentiels, a été ou sera de plus en plus, amené à en réaliser. Toutefois, comme tout outil, connaître ses limites, ses cadres d'applications et d'exploitations avant sa mise en pratique, permet une utilisation optimale, et rend l'idée de réaliser un projet par conséquent, potentiellement plus solide.

Devant l'importance de connaître cet outil, Amandine Laré, membre de Projection, et auteure d'une thèse sur l'impact de l'accès amélioré à l'eau et à l'assainissement sur les conditions de vie des ménages des Pays En Développement (PED) à partir d'enquêtes de terrain au Mozambique, au Togo, au Mali et au Burkina Faso, s'est mobilisée pour mettre à profit son expérience et ses compétences lors d'une rencontre.

1. DES CONSTATS AUX OBSERVATIONS

Avant les années 80, les projets de développement concernant l'eau et l'assainissement ont surtout privilégié l'approche par l'offre, c'est-à-dire qu'ils n'étaient abordés qu'en termes techniques et de capacités. Or, de nombreux systèmes d'approvisionnement en eau ont rapidement été sous-exploités voire abandonnés. Dès lors, pour s'assurer de l'adéquation entre l'offre et la demande, une série d'études basées sur des enquêtes de terrain, analysant le comportement des ménages bénéficiaires, fut lancée. Cette analyse de la demande réelle des populations ciblées était un gage d'une meilleure réussite des projets en eau et en assainissement. On peut subdiviser les enquêtes en deux types :

- Pour celles en phase de pré projet : il s'agit d'analyser le comportement actuel des ménages et de comprendre leurs souhaits d'amélioration à partir des méthodes d'évaluation contingente, basées sur leurs consentements à payer pour des services améliorés.
- Pour celles en phase de post projet : il s'agit de réaliser l'enquête de terrain une fois le projet réalisé, pour analyser si les ménages ont adopté les nouveaux ouvrages et dans quelle mesure, telle une étude d'impact.

Depuis les années 2000, un nouveau regard est lancé sur la façon de lutter contre la pauvreté. En effet, on estime que les politiques de développement seront d'autant plus efficaces qu'elles s'inspireront des besoins des populations concernées, c'est-à-dire des réalités du terrain.

Les enjeux des enquêtes de terrain dans les projets de développement eau et assainissement sont donc doubles : i) un outil pour considérer au plus près les réalités de terrains et cibler plus précisément les besoins des populations bénéficiaires et ii) un outil d'évaluation et de suivi d'impacts des politiques de développement mises en place et à venir.

Dans ce sens, cette rencontre a voulu proposer un atelier pratique et concret, permettant de fournir aux participants des informations qu'ils pourront réutiliser et appliquer sur le terrain, et de pouvoir échanger sur leurs expériences avec Amandine.

Comment bien monter son enquête de terrain ? Quel outil adéquat pour les entretiens ? Comment choisir un traitement des données recueillies adapté ? Comment connaître les configurations géographiques et sociales de la zone d'étude ?

Autant de questions qu'il est nécessaire de se poser pour mettre en place une enquête de terrain.

2. LES ATTENTES DE CETTE RENCONTRE

Apprendre à réaliser une enquête de terrain en réfléchissant :

- à la problématique à traiter et aux données nécessaires à collecter ;
- à la méthodologie à appliquer sur le terrain (grille d'entretien, questionnaire, plan de sondage etc.) en fonction du type d'enquête, du lieu géographique, des personnes rencontrées, de la population à enquêter ;

2. Retour sur la thèse « L'impact de l'accès amélioré à l'eau et à l'assainissement sur les conditions de vie des ménages des PED à partir d'enquêtes de terrain en Afrique de l'Ouest »

Amandine ouvre la discussion en présentant sa thèse, son but, la méthode utilisée et les résultats obtenus avant d'aborder le sujet des enquêtes de terrain.

1. LE CADRE D'APPLICATION & SA FINALITE

Amandine a pu faire le constat des populations pauvres sur le terrain. Les gouvernements ont beaucoup investi dans des mesures pour sortir la population de la pauvreté. Mais est-ce que cela suffit ? Est-ce que c'était la bonne méthode ? Est-ce que les financements ont été utilisés à bon escient et pour des programmes efficaces ?

Les enquêtes-ménages sont des sources importantes de données socio-économiques répondant à une problématique formulée par les acteurs de ces projets : « proposer des recommandations de politiques économiques plus proches des réalités de terrain dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ».

Elles représentent donc des sources pertinentes d'indicateurs de développement des politiques. En outre, elles sont bien souvent la seule source de recueil de données dans les PED.

Quelques définitions avant-propos

Ménage : Au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parentés. Il peut être composé d'une seule personne. Au sens de l'enquête, désigne l'ensemble des personnes qui partagent de manière habituelle un même logement et qui ont un budget commun (INSEE).

Echantillonnage : Phase qui consiste à sélectionner les individus que l'on souhaite interroger au sein de la population de base (INSEE).

Source d'approvisionnement en eau potable améliorée : raccordement des habitations aux réseaux/à domicile, borne fontaine, puits foré (Forage puis accès à la source par un puits), citerne d'eau de pluie, puits creusé et protégé (OMS).

Sources d'approvisionnement en eau potable non amélioré : puits non protégé, source non protégée, eau en bouteille (au regard de la quantité disponible de manière continue), rivière ou étang, eau fournie par des vendeurs, approvisionnement par camion/citerne (au regard de la quantité disponible de manière continue) (OMS).

Installation d'assainissement amélioré : raccordement au tout à l'égout, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau rudimentaire, latrines à fosse simple, à fosse améliorée et auto ventilée (OMS).

Installation d'assainissement non amélioré : latrines publiques ou communes, latrines en plein air, tinette (récipient à matières fécales) (OMS).

Accès à l'eau potable : indiqué par la proportion de personnes qui utilisent des sources d'eau potable améliorées (OMS).

Accès à l'eau de boisson : la source est située à moins d'un kilomètre de l'endroit de son utilisation (eau utilisée à des fins domestiques, la boisson, la

cuisine et l'hygiène personnelle) et qu'il est possible d'obtenir régulièrement au moins 20L/hab/j (OMS).

Pauvreté hydrique : La pauvreté hydrique est un index mis en place (Sullivan, 2002) qui doit fournir un indicateur reflétant les conditions environnementales, socio-économiques et physiques des populations, croisées à leur accès à une ressource en eau. Or, les indices de pauvreté nationaux ne sont pas représentatifs des variations plus locales, de même que les indices locaux ne sont pas représentatifs des différences entre le milieu urbain et rural.

Cinq thèmes sont ainsi à intégrer dans le calcul de l'indicateur de pauvreté hydrique (Sullivan, 2002): i) les ressources : disponibilité, quantité, volume, variabilité, ii) l'accès : distance à la source, temps de collecte, iii) la capacité : possibilité de gestion de l'eau, de surveillance et d'entretien, iv) l'utilisation : répartition des usages domestique, industrielle, agricole, énergétique, et v) l'environnement : évaluation du maintien de l'intégrité de l'environnement.

2. LA METHODOLOGIE UTILISEE

La thèse d'Amandine s'est appuyée sur une **méthodologie en 3 parties** :

- **La première : la collecte de données**

Les enquêtes de terrain ont été réalisées dans 4 villes d'Afrique Subsaharienne dans le cadre de projets de développement : Maputo (880 ménages dans 15 quartiers en 2009), Dapaong (556 ménages dans 26 quartiers en 2010), Bamako (3000 ménages dans 6 communes en 2011) et Ouagadougou (880 ménages dans 15 quartiers en 2011).

- **La deuxième : l'analyse de la demande**

L'analyse de la demande en eau et en assainissement s'est réalisée à partir de deux outils : la méthode d'évaluation contingente (le consentement à payer) et les modèles de choix discrets.

- **La troisième : l'analyse d'impact**

L'analyse d'impact des améliorations en eau et en assainissement sur les conditions de vie des ménages s'est réalisée à partir de trois outils : le modèle de Heckman, la méthode d'appariement et la méthode des prix hédonistes.

Ces méthodes d'analyses n'ont pas été abordées lors de la rencontre mais leur principe est détaillé et expliqué dans la thèse d'Amandine, jointe dans les références bibliographiques p 11.

3. LES RESULTATS & LES RECOMMANDATIONS

Avant de lister les recommandations issues de ses recherches, Amandine commence par énumérer certains constats rencontrés lors de son travail de terrain.

L'identification de foyers pauvres est très difficile sur le terrain. Amandine suggère de ne pas partir des critères de l'OMS (liés à la pauvreté hydrique) mais des critères qu'elle propose pour permettre la production de recommandations à tous les niveaux.

Si aucune sensibilisation des populations bénéficiaires sur leur projet eau et assainissement n'est réalisée, l'impact réel n'est pas celui souhaité initialement, ne permettant pas de formuler des recommandations concrètes pour aider les structures dans leurs approches.

Les liens entre les améliorations de l'accès à l'eau et à l'assainissement et les conditions de vie des ménages ont ainsi pu être mis en évidence. L'exploitation de ces enquêtes de terrain a montré que les indicateurs d'extrême pauvreté permettent de cibler les bénéficiaires des programmes *pro-poor*, dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

De plus, les modèles ont permis de mettre en évidence une corrélation positive entre i) les choix ou les souhaits des ménages pour des ouvrages en eau améliorés et leurs pratiques (transport de l'eau, temps de collecte, personne responsable de cette activité), ii) leurs systèmes d'assainissement et iii) la prévalence des maladies hydriques. Aussi, l'appartenance à un réseau social et la volonté de réduire le risque d'agression de femmes et des jeunes filles influencent le choix des ménages en faveur des latrines améliorées.

Ces résultats obtenus ont ainsi permis de relier ces améliorations de services au développement des conditions de vie à travers trois approches :

- « **L'approche monétaire** » liée aux revenus du ménage par tête et par jour
- « **L'approche par les besoins de base** » liée aux conditions d'accès des services
- « **L'approche matérielle** » liée à la richesse patrimoniale

Le raccordement domiciliaire des ménages sont à l'origine d'une augmentation de leur revenu monétaire (« approche monétaire ») et de leur niveau de consommation en eau (« approche par les besoins de base »). Lorsqu'un quartier est ciblé par un programme d'amélioration des services en eau, les conditions collectives d'accès à l'eau s'améliorent (coût d'accès, temps de collecte et distance à la source). Enfin, l'accès amélioré à l'eau et à l'assainissement est relié positivement au prix de l'immobilier.

Ces différents liens et contributions mis en évidence ont ainsi permis de proposer des recommandations de politiques économiques :

- **La question du ciblage des bénéficiaires des programmes *pro-poor*** : identification par des critères monétaires à partir de la définition de la Banque Mondiale, « sont pauvres les ménages vivant avec moins de 1 ou 2 dollars par jour et par personne ».
- **Proposer des ouvrages améliorés adaptés aux contextes locaux** : pour s'assurer de l'adéquation entre l'offre et la demande. Les acteurs de développement doivent s'assurer de l'adaptabilité des systèmes proposés avec les besoins, souhaits, envies des populations, obtenus par les enquêtes de terrain.
- **Réflexion conjointe sur les politiques de subventionnement des ouvrages améliorés en eau et en assainissement** : nécessité de subventionner les premiers utilisateurs de nouvelles technologies fournissant un service informationnel auprès de la collectivité.

- **Combinaison avec les politiques urbaines** : Penser la question de l'accès aux services de base avec celle de l'accès au logement pour limiter les effets contre redistributifs (liés à l'augmentation des prix immobiliers)
- **Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement permet de lutter contre la pauvreté** : par l'amélioration de leurs conditions de vie

Suites aux recommandations proposées, les résultats des recherches confortent l'idée selon laquelle les programmes d'amélioration des services en eau potable sont au cœur de la problématique de lutte contre la pauvreté, tout en étant attentifs aux indicateurs utilisés et leurs échelles.

3. Retour sur les échanges : L'eau au cœur des solutions et un débat à part entière ?

Après la présentation de sa thèse et le long de la rencontre, des débats ont eu lieu entre Amandine et les participants. Ces débats et opinions ont été résumés et regroupés au travers des trois sujets abordés ci-dessous.

1. L'EAU, MOTEUR POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ?

L'accès à l'eau et à l'assainissement, lié à une gestion efficace et durable des ressources hydriques est souvent mis en avant pour stimuler le développement économique et social des populations, et contribuer ainsi à réduire la pauvreté, par « effets dominos ». Ce constat est parti de l'observation régulière de profondes inégalités géographiques, socioculturelles et économiques qui subsistent entre les zones rurales et urbaines, mais aussi au sein des villes, où les populations à faibles revenus et vivant dans des habitations temporaires ou illégales, ont en général moins accès aux points d'eau améliorés.

Ainsi, les effets économiques et sociaux de la généralisation d'un accès à l'eau et à l'assainissement sont régulièrement assimilés à « des gains » en termes de développement pour ces populations bénéficiaires. Ces différents « gains » facilitent alors le maintien et/ou créé une productivité économique annexe et/ou nouvelle.

Toutefois, la notion théorique de ces « gains » ne reflète pas nécessairement la réalité sociale et économique « post accès ». Parce que les études d'impacts économiques, et particulièrement sociales, ne sont que rarement réalisées en post projet de développement, les bénéfices initialement identifiés pour les populations peuvent modifier de manière négative les activités culturelles et sociales, et devenir alors « des pertes » pour les bénéficiaires. De plus, bien que l'accès à un point d'eau amélioré et/ou un point d'assainissement amélioré, notamment en zones urbaines, réduit la salubrité de l'habitat urbain due à l'apport d'un service, et puisse favoriser une valorisation du terrain, et par conséquent apporter un gain économique, les impacts ne sont pas forcément positifs sur la contribution à la réduction de la pauvreté. Si propriétaires, les habitants peuvent vendre leurs terrains plus chers et réduire l'accès à ce terrain à une tranche de la population ayant les moyens financiers d'accéder à ce type d'habitat. Si locataires, les habitants voient leur dépense immobilière augmentée et leur dépense habituelle dans d'autres activités et/ou services essentiels potentiellement réduite, jusqu'à être dans l'incapacité de payer le loyer et subvenir à leurs besoins (appelé « contre effet redistributif » par Amandine).

Ainsi, il paraît indispensable et nécessaire de réaliser des études d'impacts économiques et sociales permettant d'une part en pré projet, de bien cibler les besoins et les envies des populations ciblées pour aussi être en adéquation avec leurs activités culturelles et sociales, et d'autre part en post projet, de

suivre et d'évaluer les impacts des projets eau & assainissement sur les habitudes et traditions des bénéficiaires.

2. ENTRE VOLONTE ET CAPACITE : NECESSITE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE DES POPULATIONS ?

Outre la non adéquation entre l'offre et la demande dans les projets eau & assainissement, problématique à laquelle les enquêtes de terrain ont aujourd'hui l'objectif d'y répondre, la question de la mobilisation et de l'implication des populations bénéficiaires dans les projets eau & assainissement semble être toute aussi importante. En effet, les populations semblent être garantes de la réussite d'un projet à long terme si les problématiques techniques, économiques et socio-culturelles ont correctement été prises en compte par les acteurs lors du montage et de la réalisation du projet.

L'aspect Eau et Santé a clairement soulevé cette question. Bien que les points d'eau améliorés ne soient pas exempts d'être contaminés, beaucoup de ces points se sont vus devenir impropre à la consommation en zone rurale par la présence de troupeaux utilisant le puit pour s'abreuver et ainsi déposant leur matière fécale près de l'entrée du point d'eau, à l'origine de ruissellement et d'infiltrations, contaminant ce point d'eau amélioré. Les zones urbaines n'y échappent pas non plus. Par manque de sensibilisation et/ou d'oubli de la part de la population, des points d'eau améliorés se voient transformer en zone d'eau stagnante, contribuant à la propagation de maladies hydriques. Aussi, lorsque les points d'eau ne sont pas contaminés, c'est l'eau de boisson une fois collectée qui est contaminée par un manque d'hygiène de la part des utilisateurs (lavage de mains, stockage dans des récipients à l'air libre, stockage dans des récipients infectés, mélange d'eau etc.)

De la même manière, le principe de la gratuité de l'eau a été remis en question. Bien que l'accès à une eau potable devrait être universel, de même que pour l'assainissement, rendre gratuit ces services ne serait pas profitable aux populations à long terme. Le soutien aux capacités par la mise à disposition de structures techniques et institutionnelles ne suffit pas à permettre un accès durable et à long terme à l'eau et l'assainissement, sans risque de contamination, d'épuisement de la ressource, de défaillance des systèmes d'approvisionnement et de collecte etc. Le manque de capacités des populations est une cause secondaire, derrière la volonté de ces mêmes populations à s'investir dans l'accès aux services essentiels, à protéger et surveiller leur ressource et contribuer à son fonctionnement.

Cette observation a relancé la question du manque de sensibilisation à l'hygiène des populations bénéficiaires.

3. LA SENSIBILISATION, UN AJOUT AUX TECHNIQUES OU UNE COMPETENCE SYSTEMATIQUE ?

La promotion à l'hygiène et l'assainissement ainsi que la sensibilisation autour de la protection de la ressource en eau sont aujourd'hui de plus en plus mises en place lors de projets en eau & assainissement. Toutefois, il semblerait qu'elles ne soient pas toujours efficaces, par manque d'adéquation entre les activités et traditions culturelles et les méthodes proposées, par manque de compréhension du lien étroit avec les maladies hydriques et la contamination de leur point d'eau et leur zone de collecte d'eau usées, ainsi que par un manque de suivi à long terme. Certaines populations abandonnent ces pratiques après la fin du projet.

La construction des installations hydrauliques et l'accès à des infrastructures d'assainissement sont essentiels mais sans toutefois être suffisants. Les résultats n'auront qu'un impact négligeable à long terme si la population n'en connaît ni l'usage, ni les bienfaits et ni les méthodes d'hygiènes adéquates.

C'est pourquoi de plus en plus de projets de sensibilisation des populations aux pratiques d'hygiènes et de protection de leur accès s'ajoutent à l'aspect technique des projets Eau et Assainissement. Toutefois, cette promotion de l'hygiène, de l'eau et de l'assainissement ne constitue pas toujours une stratégie au sein des projets. Or, la sensibilisation nécessite une approche ciblée, subtile et en constante évolution selon le message à faire passer, des objectifs de changement des comportements souhaités, des populations cibles, des moyens disponibles etc.

Cette sensibilisation requiert des savoir-faire et des compétences spécifiques, des connaissances sur les méthodes et outils disponibles, nécessitant d'innover et de créer sans cesse de nouvelles façons de mobiliser les populations et de retenir leur attention, tout en prenant en compte les mœurs des communautés bénéficiaires.

4. Ce qu'il faut savoir pour débiter son enquête de terrain

1. LES OBJECTIFS D'UNE ENQUETE DE TERRAIN

Les participants réfléchissent tous ensemble autour d'un brainstorming sur le déroulé d'une enquête de terrain : Quelles sont les étapes ? De quoi avons-nous besoin ? Comment faire ?

Les réponses sont variées :

- Etude de la zone d'étude (recherche de documents, de cartes, préparation de la zone d'étude, délimitation de la zone d'étude)
- Se renseigner sur les informations existantes (enquêtes de l'UNICEF USAID)
- Définir les objectifs de l'enquête de terrain (que veut-on savoir, combien de personnes sont à échantillonner ?)

A la fin de ce brainstorming, Amandine nous explique les différents desseins que peuvent servir les enquêtes de terrain en faisant part de recommandations à tenir avant toute enquête :

- Connaître les enjeux politiques et sociaux pour identifier les acteurs à inclure et exclure dans les étapes de travail
- Surveiller les dépenses des collectes de données pour être en accord avec les besoins
- Faire attention à l'implication des acteurs politiques pour éviter la méfiance des enquêtés et préserver la crédibilité de l'enquête



Figure 1 : Les différentes étapes d'une enquête quantitative

Enfin, Amandine nous résume les différentes étapes d'une enquête quantitative (Figure 1 ci-dessus).

Puis, elle nous a présenté directement le cas concret que nous avons étudié pour réfléchir ensemble sur les étapes d'une enquête de terrain, et qui nous a permis de réaliser la notre.

Un projet d'assainissement pour les plus pauvres à Daopong – Togo est ainsi proposé aux participants dont l'objectif de l'enquête est de définir les zones prioritaires pour ce projet.

2. ETAPE 1 : PREPARATION DE L'ENQUETE

L'analyse documentaire

Les participants réfléchissent tous ensemble autour d'un brainstorming sur la première phase de cette étape de l'enquête de terrain (l'analyse documentaire) : De quoi avons-nous besoin ? Dans quel but ?

De manière synthétisée, les participants ont identifié les informations suivantes à récupérer et/ou connaître avant de commencer cette enquête au Togo :

- Se renseigner sur ce qui existe déjà en termes d'assainissement à Daopong
- Connaître ce que les populations rejettent
- Récupérer les données statistiques de santé publique concernant la prévalence des maladies hydriques au Togo et à Daopong
- Identifier les ONGs locales, prendre contact avec elles et lister les études similaires en cours, à venir et/ou déjà réalisées.

Des documents de la zone d'étude, procurés par Amandine (données de recensement, plan de la ville etc.) sont fournis aux participants (annexe 1).

La conception

Les participants réfléchissent une seconde fois autour d'un brainstorming sur la deuxième phase (la conception) : Quelles données doit-on collecter ? Quelles sont les questions à poser pour obtenir les informations recherchées ?

Par groupe, les participants ont identifié les principales questions thématiques à poser dans les questionnaires pour récupérer les données nécessaires auprès des futurs enquêtés, synthétisées sous paper board et hiérarchisées avec l'aide d'Amandine.

Synthèse des résultats :

- Caractéristiques du ménage (composition, métiers etc.)
- Niveau de vie (équipements, revenus/dépenses etc.)
- Historique de l'équipement en latrines
- La satisfaction des enquêtés sur leur équipement en latrines
- Le prêt à payer pour des latrines ? Combien ?
- Données de santé publique
- Pratiques d'hygiène

Les résultats ont été très identiques entre les deux groupes, résumés ci-dessous. Les deux groupes ont ensuite présenté et expliqué tour à tour les rubriques qu'ils ont identifiées et réagissent sur les bonnes et mauvaises idées qui sont complétées par Amandine, qui nous livre sa vision « du bon » questionnaire, élaboré préalablement, avec ses recommandations et explications concernant les thématiques à ne jamais oublier lors de la création des questionnaires.

Dans ce sens, Amandine partage les 10 questions essentielles à poser qu'elle a rédigé en vue de la thématique de l'enquête de terrain proposée aux participants (annexe 2) et le questionnaire complet (annexe 3).

Amandine est revenue sur quelques points importants à ne jamais sous-estimer :

- Se présenter comme partie intégrante du projet
- Observer l'état de qualité et d'entretien de l'habitat pour contribuer à estimer l'indicateur de pauvreté du ménage
- Se renseigner sur les dépenses du ménage pour mieux estimer le revenu du ménage, à réaliser en dernières questions, clôturant l'entretien
- Identifier le consentement à payer en termes de capacité et de volonté

Intermède : la collecte de données numériques

Romains Desvalois nous présente la collecte de données numériques, son utilisation, ses avantages et ses inconvénients pour les enquêtes de terrain.

La collecte sur smartphone permet des questions sous conditions. Elle permet de s'adapter plus précisément aux conditions de terrain et de gagner du temps lors du travail en amont et aval des enquêtes. L'information collectée est enregistrée sur l'application du téléphone. Le formulaire est ensuite envoyé au serveur informatique qui remplit un fichier Excel. Ce fichier est téléchargeable depuis un ordinateur sous forme de tableur Excel.

L'application présentée par Romain est open source et gratuite. L'accès internet n'est pas nécessaire pour rentrer les formulaires sur les téléphones et les enregistrer sous l'application. Il est également possible de prendre des photos, d'avoir une précision sur les coordonnées GPS, de poser des questions multiples fermées et ouvertes. La localisation GPS permet de contrôler les enquêtes réalisées par les enquêteurs et l'exactitude des données transmises.

Toutefois, le smartphone ne remplace pas le papier. Le collecteur, s'il a des remarques, ne peut les noter sur smartphone. L'enquêteur doit donc toujours avoir un bloc note lors des enquêtes. De plus, cet outil ne permet pas de traduire la sensibilité du collecteur.

Enfin, l'outil est contraignant : risque de décharge de la batterie et d'absence d'accès à l'énergie.

3. ETAPE 2 : LE TRAVAIL DE TERRAIN

Un entretien simulé avec Amandine, jouant le rôle du ménage questionné, est proposé à un des participants.

En s'inspirant de scènes vécues lors de ses propres enquêtes, Amandine a tenté de pousser l'enquêteur dans ses retranchements afin de faire identifier par la salle les « bons gestes », ceux à éviter et comment rebondir. Lorsque l'enquêteur réagissait avec les « bons gestes », Amandine levait un carton vert interpellant, « on off », les participants à réagir sur la réaction de l'enquêteur. Dans le cas contraire, Amandine levait le carton orange.

A la fin de l'entretien, Amandine a repris et synthétisé par points clés les « bonnes manières » à adopter en tant qu'enquêteur pour réaliser un entretien :

- Il est important de prévenir au préalable du passage des enquêtés dans les quartiers : passer par le gouvernement, les chefs de quartiers, pour que les populations soient au courant afin de recevoir le meilleur accueil

Exemple d'un participant où le secteur privé n'a pas souvent le temps de faire ces démarches : Il ne faut pas passer pour le « blanc africain ». Il faut prendre le temps pour éviter que les enquêteurs soient mal reçus

Exemple du Mozambique où Amandine n'a pas pu rentrer dans les quartiers à cause d'un décès : Il est conseillé d'engager un villageois pour une mission temporaire en tant que guide/traducteur

- Il faut montrer de l'assurance dès les premières secondes et passer le pas de porte directement en regardant son interlocuteur dans les yeux
- Il ne faut jamais répondre sur le pas de la porte mais prendre le temps de s'installer après y avoir été invité
- Il faut bien assurer que les données sont confidentielles et que l'enquête est indépendante du gouvernement et de toute autre structure pour éviter les réponses biaisées
- Il faut faire attention à l'identification des personnes et des équipements
- Il faut toujours revenir à la question de base sans jamais blesser et être patient
- Il faut bien lire la question et le type de réponse attendu dans l'enquête
- Il faut noter les réponses déjà palpables par l'observation (niveaux d'équipements, de la maison qui en dit sur le niveau de richesse du ménage) et écouter l'enquêté en même temps
- Il faut demander à aller voir directement les latrines car l'enquêté ne connaît peut-être pas toutes les désignations un peu techniques
- Il ne faut pas avoir peur de l'accueil qui est très souvent trop chaleureux. On peut utiliser l'argument d'autres foyers à enquêter et qui attendent si on est sollicité pour rester manger
- Il ne faut pas insister lorsque l'accueil est mauvais ou refusé. L'enquêté passe au ménage suivant en comptant le nombre de pas sautés (nombre de pas choisi initialement entre chaque ménage interrogé, c'est-à-dire le nombre de ménage à ne pas interroger entre les ménages interrogés).
- Il faut expliquer les solutions présentées en étant dans l'accompagnement et l'explication
- Il ne faut pas hésiter à couper l'enquêté quand il dévie la conversation vers ses propres opinions
- On peut essayer d'humoriser si on observe que le foyer a le niveau de payer, pour éviter qu'il se sente agressé
- Il faut poser la question des dépenses pour deviner le revenu ou parler en biens, ou en nature,
- Il faut exclure les personnes qui n'habitent pas dans le ménage en se renseignant correctement
- Ne pas oublier de parler des suites de l'enquête

Pour clôturer cette rencontre, des remarques ont ensuite été faites sur la manière de réaliser les enquêtes de terrain et leur financement :

- Il faut aller au contact des gens qui ont l'information, comme les données de recensement
 - La taille de l'échantillon dépend avant tout du budget. Des formules d'économétrie calculent la taille de l'échantillon
 - Les financements pour des enquêtes de terrain sont souvent débloqués après que les projets soient conçus, menant à couper cette étape d'enquête de terrain dans la réalisation des projets. Les études de faisabilité sont ainsi souvent orientées. Cependant, de nombreux projets font appel à des experts, leur permettant d'acquérir une approche du terrain avant la conception de leur projet. Cette remarque a soulevé la question de l'objectivité des enquêtes : Comment faire une enquête objective quand les grandes lignes de projets sont déjà définies ?
- Ainsi, par manque de temps et éviter de défaire les grandes lignes d'un projet déjà validé, les études de faisabilité via des enquêtes de terrain sont rarement faites. En revanche, il est possible de réaliser des enquêtes d'évaluation à la fin du projet permettant de vérifier si le projet répond bien à la problématique du commanditaire. Si les résultats de ces enquêtes sont différents de ceux du projet initial, l'écart peut ainsi encore être réduit.

Pour aller plus loin

1. LARE-DONDARINI, Amandine Loyal. 2014. *L'impact de l'accès amélioré à l'eau et à l'assainissement sur les conditions de vie des ménages des pays en développement à partir d'enquêtes de terrain au Mozambique, au Togo, au Mali et au Burkina Faso*. Thèse de doctorat : Sciences économiques -400p. Université de Rouen.

Un résumé de thèse est disponible [ici](#).

2. Nations Unies, Département des Affaires économiques et sociales – division de statistique. 2007. *Etudes méthodologiques : Enquêtes sur les ménages dans les pays en développement et les pays en transition*. Série F n°96 : 616p.

3. [Présentation PPT d'Amandine et de Romain](#)

Etaient présents à cette rencontre :

	Nom	Prénom	Mail
1	Ayral	Guillaume	guillaume.ayral@laposte.net
2	Barsony-Arcidiacono	Cristiana	cristiana.arcidiacono@gmail.com
3	Courric	Fanny	fcourric@gmail.com
4	Dentel	Hélène	helene.dentel@reseauprojection.org
5	Desvalois	Romain	romaindesvalois@asso-seves.org
6	Koné	Noukignon	noukignon.kone1@univ-rouen.fr
7	Lafuente	Oriane	oriane.lafuente@hotmail.fr
8	Laré	Amandine	loyallare@gmail.com
9	Le Fol	Yoann	y.lefol@gmail.com
10	Mohanarajah	Anujan Antoine	anujan.mohan@gmail.com
11	Pelerin	Audrey	audrey@reseauprojection.org
12	Verchere	Romain	romain.vercher@gmail.com

La discussion continue !

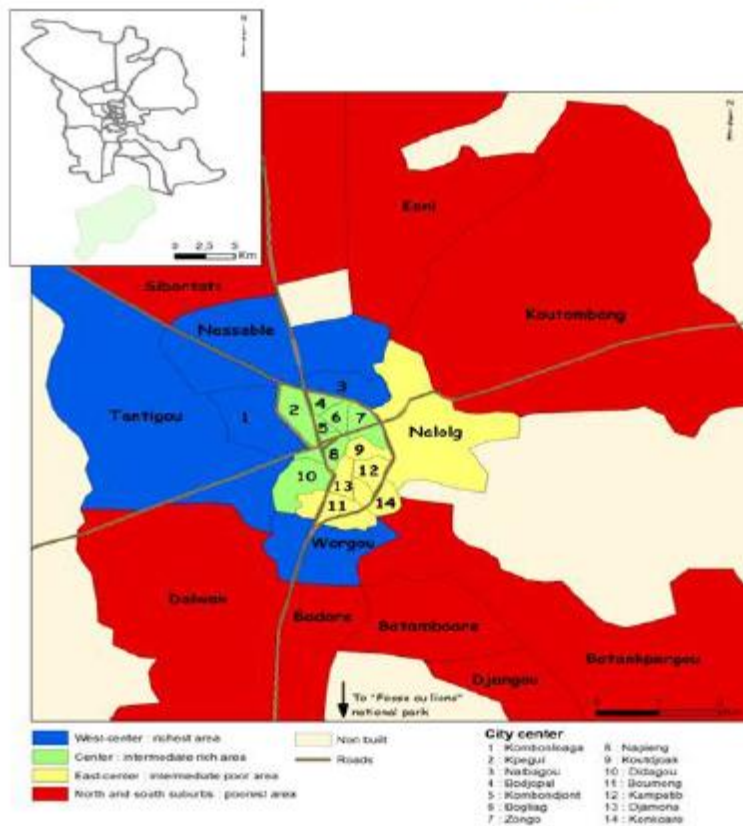
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, vos idées, ou vos propositions :

Directement sur notre site Internet : www.reseauprojection.org

Ou par mail : info@reseauprojection.org

L'enquête-ménage à Dapaong

La zone de l'étude : ville de Dapaong



Source : Choumert et al., 2014

Source : www.maps.com

Données sur la population de la ville de Dapaong

Zone	Quartiers concernés	Population totale
Périphérie (N et S)	Sibortoti, Koni, Koutombong, Dalwak, Dapankpergou, Badore, Batamboare, Djangou	9651
Centre-ouest	Worgou, Tantigou, Nassable, Kombonloaga, Natbagou	18395
Centre-est	Boumang, Kounkoire, Nalolg, Koutdjoak, Kampatib, Djamona	13266
Centre	Dadigou, Napieng, Kombondjonte, Zongo, Bogliag, Kpegui, Bodjopal	27338
Total	26 quartiers	68650

Source : Laré, 2014

1. Identification du ménage (nom du quartier / adresse)
2. Nom du chef de ménage
3. Type de logement
4. Statut d'occupation du logement
5. Possessions du ménage (actifs)
6. Type de latrines
7. Emplacement de la latrine
8. Satisfaction
9. Souhaits d'amélioration et consentement à payer
10. Dépenses et revenus du ménage

Annexe 3 : Le questionnaire « idéal » pour recueillir les données nécessaires à la problématique (Document PDF joint).

[Questionnaire élaboré par Amandine](#)